

La Lettre municipale

P1 / Théâtre : Le bourgeois Gentilhomme

P2 / Informations municipales

P3 / C.C.A.S

P4 / Lotos : Saison 2021/2022

Nettoyage de la Nature



Vendredi 19 novembre 2021 à 20h30

Salle des fêtes la domitienne - rue du levant - Codognan

Au profit du téléthon - entrée 5 €

www.ridophiles.fr - www.facebook.com/ridophiles

CONSIGNES EN CAS D'INONDATION



CÉRÉMONIE

11 NOVEMBRE



Commémoration de la Victoire



Un défilé et un dépôt de gerbe au monument aux Morts seront organisés le jeudi 11 novembre à 10 heures 45.

La cérémonie sera suivie d'un apéritif à la Maison du Peuple.

Centre de vaccination

Le centre de vaccination intercommunal a fermé ses portes le vendredi 22 octobre.

Durant la période du 13 septembre au 22 octobre, 1 200 personnes ont été vaccinées dont 140 collégiens de Vergèze, Vestric et Gallargues le Montueux.

C.C.A.S

En partenariat avec



- 3 novembre - Salle « La Domitienne » : Tango argentin de 9h30 à 11h30
Yoga adapté de 14h30 à 16h30
- 18 novembre – Salle « Maison du Peuple » : Sophrologie/équilibre général
- 9 décembre – Salle « Maison du Peuple » : Le sommeil

Inscription auprès de Géraldine HENRY-PONS au 07.57.53.03.60.

Permanence mutuelle
Jeudi 2 décembre de 9h à 12h.



REPAS ANNUEL DU C.C.A.S



Le C.C.A.S vous informe que le repas des seniors aura lieu le mardi 21 décembre 2021 à partir de 12 heures – Salle La Domitienne.

L'animation musicale est assurée par Guit'Harmony.

Il est ouvert à toutes les personnes âgées de 65 ans et plus.

Les personnes de 75 ans et plus ont le choix du repas ou d'un colis.

Pour faire connaître votre choix, veuillez retourner le coupon ci-dessous en mairie pour le 19 novembre au plus tard.

Si vous fêtez votre anniversaire ou votre anniversaire de mariage durant la semaine du 20 au 26 décembre, merci de l'indiquer sur le coupon ci-dessous.



**Repas du C.C.A.S du mardi 21 décembre 2021
(Coupon à retourner au plus tard le 19 novembre)**

M..... participe au repas.

- Nombre de personnes :

* Anniversaire :

- Adresse et n° de téléphone :

* Anniversaire de mariage :

Pour les personnes de 75 ans et plus

M.....

Repas

Colis

CALENDRIER DES LOTOS – SAISON 2021/2022

OCTOBRE 2021

- 30 et 31 octobre : Sociétés réunies (S.O.C., La Boule Amicale, Club taurin « Les Enganes » et Sté de Chasse St Hubert)

NOVEMBRE 2021

- 1^{er} novembre : Sociétés réunies
- 6 et 7 novembre : Karaté Club
- 13 et 14 novembre : Codogym
- 20 et 21 novembre : Club taurin « La Ficelle »
- 27 novembre : Terre des Enfants
- 28 novembre : APE La Sarrazine

DECEMBRE 2021

- 4 décembre : Téléthon
- 5 décembre : Courir avec Sarah
- 11 et 12 décembre : Sociétés réunies
- 18 et 19 décembre : Les Amis du Bon Vieux Temps
- Du 24 au 31 décembre : Sociétés réunies

JANVIER 2022

- 1^{er} et 2 janvier : Sociétés réunies
- 8 et 9 janvier : Les Amis du Bon Vieux Temps
- 15 et 16 janvier : Club taurin « La Ficelle »
- 22 et 23 janvier : Sociétés réunies
- 29 et 30 janvier : Les Amis du Bon Vieux Temps

FEVRIER 2022

- 5 et 6 février : Sociétés réunies
- 12 et 13 février : Sociétés réunies
- 19 et 20 février : Sociétés réunies
- 26 et 27 février : Sociétés réunies

MARS 2022

- 5 et 6 mars : Club taurin La Ficelle

Protocole sanitaire : L'accès à la salle municipale « Maison du Peuple » s'effectue **obligatoirement avec le pass sanitaire.**

Le pass sanitaire correspondant à l'une des conduites de réalisation suivantes :

- un examen de dépistage RT-PCR, un test antigénique ou un autotest (réalisé sous la supervision d'un professionnel de santé) de moins de 72 heures – *justificatif généré par l'application SI-DEP.*
- un justificatif de statut vaccinal attestant d'un schéma vaccinal complet.
- un certificat de rétablissement à la suite d'une contamination par la covid-19 délivré sur présentation d'un document mentionnant un résultat positif à un examen de dépistage RT-PCR ou à un test antigénique, réalisé plus de 11 jours et moins de 6 mois auparavant (validité : 6 mois après l'examen ou le test précité).

Ces justificatifs peuvent être présentés au format papier ou numérique. Ils peuvent être enregistrés sur l'application TousAntiCovid.

Cette réglementation est applicable jusqu'au 15 novembre 2021 (date théorique).

Le port du masque reste obligatoire pour les personnes de onze ans et plus dans les établissements recevant du public et ce jusqu'au 10 novembre 2021 (date théorique - arrêté préfectoral du 5/10/2021).

HÉRACLÈS
PROMESSE DIVINE

Ville de
Codognan

Save the Date

**SAMEDI 6
NOVEMBRE**

**MATINEE "NETTOYAGE
DE LA NATURE"**

9h: Accueil sur le parking du caveau
9h30: Départ pour le ramassage des
déchets (1h30 environ)
11h: Pot de remerciement

Contact:
caveau@caveau-heracles.com
04.66.88.85.50